

École primaire de RANDENS

Place de la Mairie

73220 RANDENS

Ce.0731314G@ac-grenoble.fr / tél : 04-79-36-33-71

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 23 mars 2010

Présents :

- Équipe pédagogique : Mmes ANGERAND, BUCKET, CENDRE et DREGE
- DDEN : Mme SULPICE
- Conseillères municipales : Mmes BOIS, NEGRETTI et SCHULZ
- Parents délégués : Mmes MONTAGNON, ROUTIN et Mr GRANGE

Excusés :

- Équipe pédagogique : Mlle SEIGNORET
- IEN : Mr JULIEN
- Mairie : Mr le maire
- Parents délégués : Mmes BOCH, KUBERSKI et PERRIER

1. Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2010/2011:

Ces effectifs ont été calculés en fonction des critères suivants :

- le nombre de naissances déclarées en mairie,
- les contacts téléphoniques avec certains parents,
- si aucun élève n'est maintenu et s'il n'y a aucune radiation.

	Classes	Effectifs
	PS-MS	28 → 17 (PS) + 11 (MS)
	GS-CP	22 → 12 (GS) + 10 (CP)
	CE1-CE2	28 → 14 (CE1) + 14 (CE2)
	CM1-CM2	26 → 15 (CM1) + 11 (CM2)
Totaux :	4 classes	104 élèves

Il y a 11 départs en 6^{ème} de prévus.

Cependant, ces prévisions sont susceptibles d'être modifiées suite à des redoublements, de nouvelles inscriptions ou à des départs. Ces effectifs se préciseront dans les mois à venir, je tiendrai des permanences pour les inscriptions courant mai/juin : les lundis et quelques samedis matins.

De plus, la répartition annoncée n'est pas définitive.

2. Budget école pour l'année scolaire 2010/2011:

- Le budget alloué chaque année civile par la mairie concerne uniquement les fournitures : livres, cahiers, jeux éducatifs... Par ailleurs, la mairie peut également allouer à l'équipe enseignante un « budget exceptionnel » pour un investissement afin de compléter l'équipement de l'école ou, éventuellement, pour pratiquer une activité physique et sportive.

Pour l'année scolaire 2010/2011, nous disposerons d'un montant de 7 000,00 €, soit 72,16 € par élève.

- La coopérative scolaire permet à l'équipe enseignante de financer des projets tout au long de l'année tels que l'abonnement d'une classe à un quotidien, l'acquisition d'un outil pédagogique pour l'aide personnalisée, l'abonnement de l'école au CDDP, le contrat MAE, les adhésions à l'OCCE...

La mairie donnera une subvention de 1 000,00 € à la coopérative scolaire dans le mois de décembre.

- Le sou des écoles est un soutien financier important pour des projets et des sorties tels que les séances cinéma au Dôme à Albertville, des interventions de Monde et Nature, la sortie à la neige, la piscine (participation de la mairie) et un cycle poney (6 séances durant mai/juin). Nous tenons à les remercier.

3. Projet d'école: réalisation de la fresque murale

Tout d'abord, afin d'atteindre l'un des objectifs prévus « harmoniser les outils d'évaluation au sein de l'école », l'équipe enseignante a établi des programmations par cycle en sciences et en EPS.

Ensuite, pour atteindre l'objectif « élaborer un projet commun pour créer une dynamique commune et une cohésion entre les élèves », les enseignantes ont prévu la réalisation d'une fresque sur les murs de la cour de récréation et sous le préau.

-**Nom de l'artiste** qui inspirera cette production: Keith HARING

La production finale s'apparentera à une farandole d'enfants (le contour des silhouettes est en noir, l'intérieur est peint avec des couleurs vives).

-**Déroulement** : tous les élèves de l'école sont concernés et s'investiront.

- a. tracer le contour de leur corps suivant une figure ou une pause particulière,
- b. accrocher ces réalisations effectuées sur papier, sur les murs,
- c. peindre en noir les contours, et peindre avec des couleurs vives l'intérieur de ces figures.

Ce projet débutera au retour des vacances de Pâques.

-**Financement**: la directrice a demandé un devis à Lasure Chimie et souhaite savoir si le financement peut être pris en charge en partie par la mairie et par le sou des écoles. Le montant du devis s'élève à 707,12 €, la part qui reviendrait à la charge de chaque partenaire serait donc de 353,56 €.

→ Les représentantes de la mairie prennent note de la demande et l'évoqueront lors du prochain conseil municipal.

4. Discussion sur les possibles aménagements du terrain de sport:

Les enseignantes rappellent que le terrain de basket est utilisé pour la pratique de l'éducation physique et sportive des élèves de l'école.

Tout d'abord, l'équipe enseignante souhaite dresser un **constat** : chaque semaine et même avant toute pratique sportive, les enseignantes doivent faire le tour de ce terrain, car de nombreuses bouteilles (brisées ou non), capsules, mégots et autres objets dangereux sont fréquemment retrouvés sur cet emplacement.

- **Est-ce que la mairie pourrait organiser un nettoyage / une vérification de ce terrain une fois par semaine** pour :

- a. nous permettre de pratiquer une activité dans de meilleures conditions ?
- b. permettre aux enfants inscrits à la garderie et à la cantine de jouer sur ce terrain ?

Car, actuellement, la garderie et le temps libre de la cantine s'effectuent dans la cour de l'école. Cette situation pose souci également pour le ménage (allées et venues dans les vestiaires).

→ Les représentantes de la mairie sont conscientes de cette réalité, elles précisent qu'une vérification de l'état de ce terrain est normalement prévue et elles demanderont à ce que cette vérification s'effectue le lundi et le jeudi matin.

- Ensuite, dans la mesure où deux poteaux sont déjà présents sur le terrain, **la mairie ne pourrait-elle pas prévoir l'installation de deux paniers** (sans filet: car trop fragiles) pour permettre la pratique du basket ?

→ Les représentantes de la mairie soulignent le fait que de telles installations ont déjà été mises en place dans le passé et qu'elles n'ont été d'aucune utilité pour l'école compte tenu des trop nombreuses dégradations qu'elles ont subies. En effet, le terrain de basket est un lieu public.

- Enfin, l'équipe enseignante souhaiterait connaître **l'avenir de ce terrain**. Restera-t-il un terrain public ou sera-t-il réservé à l'école ?

→ Les conseillères municipales indiquent qu'elles se renseigneront auprès de la mairie.

5. Sorties scolaires (déjà effectuées ou envisagées) :

→ **Sorties effectuées :**

- **PS/MS** : journée luge à la Féclaz, défilé du carnaval dans la commune, bibliothèque municipale d'Aiguebelle, visite de l'école de musique
- **GS/CP** : journée ski nordique à la Féclaz,
- **CE1/CE2** : journée ski nordique à la Féclaz, séance cinéma au Dôme théâtre à Albertville,
- **CM1/CM2** : journée ski nordique à la Féclaz, séance cinéma au Dôme théâtre à Albertville.

De plus, pour l'ensemble des classes, il y a eu des interventions de Monde et Nature à l'école (Le jardin de Théodore, les animaux et leurs petits, la digestion...). Toutes ces interventions sont en lien avec les projets et apprentissages menés en classe.

→ **Sorties envisagées :**

- **PS/MS** : la mare pédagogique à la Bathie (au mois de juin) et intervention du SIRTOM à l'école
- **GS/CP** : le cirque Médrano (4 mai)
- **CE1/CE2** : natation à la piscine municipale de Saint-Jean de Maurienne (7 séances),
- **CM1/CM2** : cycle poney (6 séances), une séance de cinéma au Dôme d'Albertville et intervention des pompiers à l'école pour une formation aux premiers secours pour les élèves de CM2.

→ **Sortie de fin d'année :**

Les membres de l'équipe pédagogique se renseignent pour éventuellement mettre sur pied une sortie à Touro Parc. Cette sortie scolaire concernerait les classes des GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.

Le tarif d'entrée est 8,50 € par élève, de plus, il faut prendre en compte le coût du trajet en car. Par conséquent, la directrice discutera avec le sou des écoles pour savoir si financièrement, ce projet est envisageable.

→ Question de Mme MONTAGNON : Si ce projet n'aboutit pas, y a-t-il d'autres possibilités ?

L'équipe enseignante précise qu'elle a discuté d'autres projets de sorties scolaires.

6. Compte rendu financier de la coopérative scolaire :

La parole est donnée à Mme ANGERAND. Le solde à ce jour est de 746,94 €.

La mairie a donné une subvention de 10 € par enfant, la recette de la vente d'objets de Noël a été de 296,00 € (tous ces objets ont été fabriqués par Mme REGALLET et Mme BAUDY). Concernant la recette des ventes de photos de classe, elle a été de 470,00 €.

Enfin, aucune contribution financière n'a été demandée aux parents d'élèves.

7. Travaux et demande de matériel :

Travaux : - remplacer le carreau fissuré de la classe des GS/CP, purger les radiateurs.

- dans la classe des PS/MS : refaire la tapisserie (aux endroits où elle est abîmée), installer des caches devant les radiateurs dans la salle de motricité, vérifier les robinets du vestiaire, vérifier les volets roulants (appuyer de manière répétitive sur les boîtiers pour qu'ils s'ouvrent), remplacer les carreaux de carrelage manquants dans les toilettes (12), vérifier l'état de fonctionnement du chauffe-eau dans les toilettes des maternelles.

- dans le vestiaire de la classe des CE1/CE2 : il est terne et poussiéreux, pourrait-on le repeindre et enlever deux lavabos.

- dans le vestiaire près de la classe des CM1/CM2 : faire en sorte d'avoir de l'eau froide aux robinets (mais conserver un point d'eau chaude pour le ménage), réparer la fuite des toilettes (uniquement lorsqu'on tire la chasse d'eau), remplacer les néons défectueux dans la salle de classe (4).

-Pourrait-on avoir un néon à la place d'une ampoule dans la salle des maîtres ?

Serait-il possible de vérifier ou purger le radiateur qui est censé chauffer cette salle ou alors investir dans un petit radiateur électrique ? En effet, en hiver, la température dans la salle des maîtres reste relativement basse.

- Qu'en est-il de la fuite qui s'est produite cet hiver dans les toilettes extérieures ? Pour l'instant ces installations sanitaires ne sont plus utilisées par les élèves.

→ Les représentantes de la mairie se renseignent pour les nouvelles demandes et soulignent le fait que certains petits travaux ne sont pas réalisés et sont redits d'un conseil à l'autre.

Travaux pour agrandir la salle de classe des CM1/CM2 :

Dans deux ans, l'effectif prévu pour le double cours des CM1/CM2 devrait être de 29 élèves.

Serait-il possible d'abattre la cloison entre la classe (plus précisément les trois portions de cloisons qui sont entre les poteaux) et le vestiaire pour bénéficier de davantage de place ?

Ces travaux permettraient un gain de place considérable et l'espace classe ne serait ainsi réservé qu'aux élèves, tables, tableaux.

Matériel : Besoin d'une armoire dans la classe des CM1/CM2.

→ Les représentantes de la mairie transmettront les demandes.

8. Questions des parents délégués :

a) Mme MONTAGNON a fait parvenir à l'équipe enseignante la question suivante:

- Serait-il possible que la commune face respecter l'emplacement réservé au bus scolaire?

→ Les enseignantes transmettent la question aux représentantes de la mairie. Les conseillères municipales sont conscientes de ce problème et évoquent la possibilité de rédiger un avertissement ou une amende pour les véhicules concernés.

b) La directrice apporte quelques précisions concernant la question relative à la sécurité:

- toutes les classes sont désormais équipées d'extincteurs

- concernant les plans d'évacuations: les devis ont été validés en mairie et ces documents devraient être rédigés et transmis à l'équipe enseignante d'ici la fin de l'année scolaire.

La directrice.
DREGE Sylvie